

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IS-CHAMP-10-50-10-27/02/2019

Date de publication : 27/02/2019

Date de fin de publication : 11/03/2020

**IS - Champ d'application et territorialité - Collectivités imposables -
Organismes privés autres que les sociétés - Conditions
d'assujettissement des organismes privés**

Positionnement du document dans le plan :

IS - Impôt sur les sociétés

Champ d'application et territorialité

Titre 1 : Collectivités imposables

Chapitre 5 : Organismes privés autres que les sociétés

Section 1 : Conditions d'assujettissement des organismes privés

L'analyse de la situation fiscale de ces organismes au regard du champ d'application de l'impôt sur les sociétés nécessite tout d'abord de rappeler la démarche à suivre pour apprécier s'ils se livrent ou non à une exploitation ou à des opérations de caractère lucratif.

Il convient ensuite d'analyser les critères généraux d'appréciation de la non-lucrativité.

Enfin, seront étudiées les conditions d'assujettissement des organismes entretenant des relations privilégiées avec les entreprises et des organismes percevant des revenus patrimoniaux ne se rattachant pas à une activité lucrative.

Sont ainsi exposés sous les sous-sections suivantes :

- présentation générale des conditions d'assujettissement (sous-section 1, [BOI-IS-CHAMP-10-50-10-10](#)) ;
- critères généraux d'appréciation de la non-lucrativité (sous-section 2, [BOI-IS-CHAMP-10-50-10-20](#)) ;
- situation des organismes entretenant des relations privilégiées avec les entreprises (sous-section 3, [BOI-IS-CHAMP-10-50-10-30](#)) ;

Identifiant juridique : BOI-IS-CHAMP-10-50-10-27/02/2019

Date de publication : 27/02/2019

Date de fin de publication : 11/03/2020

- situation des organismes percevant des revenus patrimoniaux ne se rattachant pas à une activité lucrative (sous-section 4, [BOI-IS-CHAMP-10-50-10-40](#)).